

Cahier du CEPI N° 16

Etude de positionnement stratégique de la branche Agro-Alimentaire Biologique

PREAMBULE

L'agriculture biologique est relativement récente en Tunisie. Son introduction ne date que de quelques années par des opérateurs sensibilisés à ce type de production et à l'exportation vers l'Union Européenne.

Actuellement, l'agriculture bio est dominée en surface emblavée par la production oléicole et phoenicicole.

Les autres cultures telles que le maraîchage et les plantes aromatiques et médicinales restent modestes.

Il en est de même pour l'élevage (apiculture, aviculture).

SITUATION NATIONALE

La Tunisie compte actuellement **246** opérateurs biologiques, certifiés par des organismes étrangers, pour une superficie d'environ **17 000 ha**.

La branche dattes biologiques occupe la 1^{ère} place avec **129** producteurs répartis entre les deux grandes régions des Oasis du Sud Nefzaoua et le Jérid. Elle est suivie de la branche olives à huile et olives de table avec **62** producteurs dont la grande majorité est située dans les régions de Sfax et de Sbeitla.

A l'exception de l'oléiculture, la transformation se limite en général au conditionnement. Il existe actuellement **19** Transformateurs-Conditionneurs dont **8** transformateurs d'olives et 6 conditionneurs de dattes. Pour le vin il n'y a qu'une seule cave certifiée bio.

La majorité de la production biologique tunisienne, toutes spéculations confondues, est destinée à l'exportation.

Pour la Campagne 2001/2002 les quantités d'huiles d'olives biologiques produites sont évaluées à **1580** tonnes dont **340** tonnes ont été exportées.

De même, la production de dattes biologiques s'est élevée à **1730** tonnes dont **580** tonnes ont été exportées vers l'UE, principalement vers l'Allemagne, la Belgique et la France).

SITUATION INTERNATIONALE

Durant ces dernières années l'agriculture biologique s'est développée dans le monde d'une manière très rapide. Aujourd'hui les pays qui consacrent les plus grandes superficies conduites en bio sont dans l'ordre :

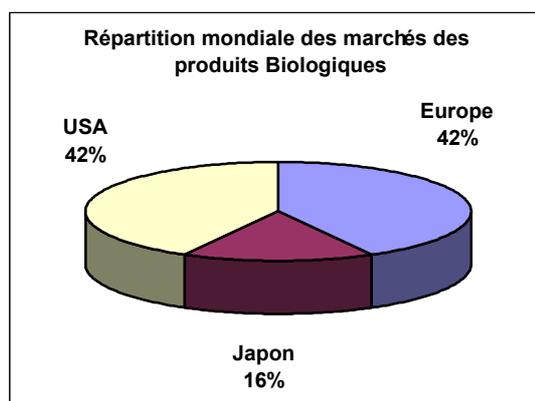
- l'Australie, avec 7 millions d'ha ;
- l'Argentine, avec 3 millions d'ha ;
- l'Italie, avec 1 million d'ha ;
- les USA en 4^{ème} position avec 900.000 d'ha.

Les autres pays, classés par ordre d'importance selon la superficie certifiée bio, sont l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne et la France.

La Tunisie occupe le **35^{ème}** rang au niveau mondial et la **1^{ère}** place parmi les pays africains (**17 000 ha** de superficie conduite en Bio).

Les marchés les plus importants sont ceux du Japon, de l'Europe et des USA où le phénomène BIO connaît une forte progression.

Ces marchés se développent à un rythme moyen annuel supérieur à 20%.



L'Agriculture Biologique représente à peine plus de **1%** du marché alimentaire dans les pays où elle est la mieux implantée. La demande des consommateurs y est largement supérieure à l'offre.

Bien que tous les sondages montrent que le consommateur est prêt à payer un différentiel supplémentaire de prix de 25 à 30% maximum,

les prix à la consommation sont souvent élevés, voire dissuasifs.

COMPARAISON INTERNATIONALE

L'analyse du tableau de Benchmarking, établi par référence à trois pays, à savoir, l'Italie, l'Allemagne et la France montre que :

- sur le Plan de la production, le retard de la Tunisie est important : un taux de pénétration de la Bio de **1 pour mille** contre 7% en Italie et 3% en Allemagne ;
- la Tunisie et l'Italie ont chacun un transformateur pour 12 agriculteurs. La France se distingue avec un transformateur pour 2 agriculteurs ;
- la Tunisie a une gamme de produits très limitée comparativement à ses concurrents. Ceci constitue un handicap concurrentiel réel ;
- le coût de certification des fermes tunisiennes est élevé : Il varie de **1500 à 2300 euros/an** alors qu'en France, il ne dépasse pas les **600 euros/an**. Ceci est dû à l'insuffisance des organismes certificateurs agréés en Tunisie ;
- la Tunisie pourrait bien se repositionner en récupérant certains créneaux entre autres, sur les marchés Allemand et Français.

OBJECTIFS 2007

Au rythme actuel de l'évolution de la branche, il serait possible de multiplier la production par dix et d'atteindre 1% de la Superficie Agricole Utilisée en 2007.

Pour cela le ministère de l'agriculture table sur 5000 ha de domaines supplémentaires à convertir au cours des cinq prochaines années.

CRENEAUX ET MARCHÉS PORTEURS

- Le produit phare reste la deglet nour catégorie 1 ;
- le second produit pourrait être l'orange maltaise à côté d'autres agrumes (citron, clémentine et mandarine) ;

- Il existe également une demande accrue pour l'huile d'olive, les fruits exotiques (grenade, caroube, avocat, mangue, etc... , les fruits et légumes à contre saison comme la pomme de terre, tous les légumes primeurs et les fruits secs.

ACTIONS À ENTREPRENDRE

► Pour la production

Axe 1 : Optimisation de la certification

- agrément de nouveaux organismes certificateurs ;
- sensibilisation des producteurs à l'application de la réglementation et au dispositif d'incitation.

Axe 2 : Accès aux intrants

- homologation des pesticides bio ;
- incitation du groupage des commandes et sensibilisation des fournisseurs.

Axe 3 : Formation des producteurs et techniciens

- former les techniciens ;
- former les producteurs.

Axe 4 : création de zones pilotes à environnement protégé

- repérage des zones à haut potentiel ;
- mise en place d'une réglementation adaptée ;
- animation des zones pilotes.

Axe 5 : Stimulation des conversions

- déploiement des techniciens CRDA ;
- création du chèque conseil ;
- incitation financière à la conversion.

► Pour la transformation

Axe 1 : mise en place d'une réglementation transformation bio

Axe 2 : certification bio et HACCP

Axe 3 : appui à la 1^{ère} transformation

Axe 4 : adaptation de la qualité organoleptique

Axe 5 : amélioration du packaging

► Création d'entreprises et Partenariat

L'étude a permis d'identifier 5 fiches projets à promouvoir.